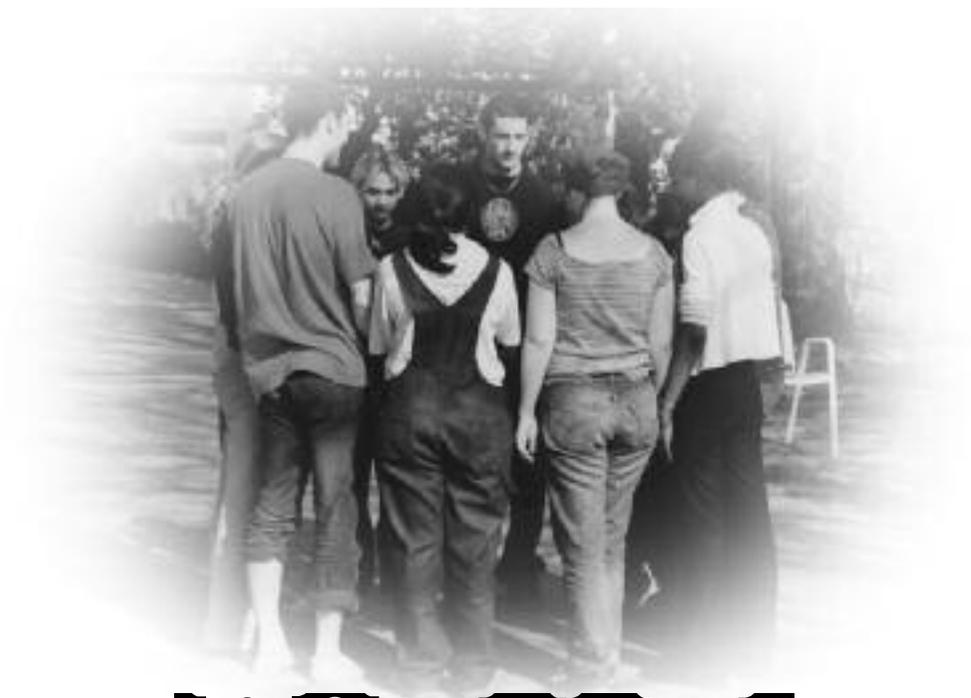


# *autorité* et punition



**cahier**  
**cemea**

n° 242  
printemps 2006

bulletin  
de l'association suisse  
des centres  
d'entraînement aux  
méthodes d'éducation  
active (cemea).  
Il traite de thèmes  
particuliers touchant aux  
domaines  
de l'éducation,  
de la pédagogie ou  
de l'animation,  
il propose des fiches  
techniques d'activités  
et présente  
les programmes  
des formations  
cemea.

54<sup>e</sup> année  
paraît trois fois l'an

---

*copie autorisée uniquement dans  
les limites d'une utilisation privée  
et avec claire mention de la source;  
pour une utilisation publique,  
l'autorisation de l'association suisse  
des cemea est requise.*

---

**rédaction**  
**administration**  
**abonnements**

cemea,  
11, route des franchises  
1203 Genève

**composition typo**  
**et mlse en page**  
pierre porre

**édition**  
**et impression**  
médecine & hygiène  
case postale 456  
1211 Genève 4

tirage  
1700 exemplaires

**é d i t o r i a l** *de l'attitude à l'aptitude*

<b>introduction</b>	<b>3</b>
<b>l'autorité</b>	<b>4</b>
définition	4
maintenant, tout de suite et avec le sourire	5
mais qu'est-ce qu'ils ont, aujourd'hui?	6
la recette de l'autorité	7
autoritarisme et permissivité	8
vers une autorité éducative	10
<b>comment travailler son autorité</b>	<b>12</b>
apprendre à mieux se connaître	12
liste des éléments à prendre en compte	
pour travailler son autorité	13
conclusion	14
<b>attitudes pédagogiques</b>	<b>15</b>
la directivité	16
la manipulation	18
la négociation	20
la non-directivité	22
le laisser-aller	24
<b>sanctions et punitions</b>	<b>26</b>
une punition, c'est quoi?	27
la différence entre sanction et punition	29
la sanction	30
la sanction éducative en résumé	32
de l'importance des règles	33
<b>conclusion</b>	<b>36</b>
<b>bibliographie</b>	<b>37</b>
notes personnelles	38-39
<b>liste des cahiers disponibles</b>	<b>40</b>

*d e l ' a t t i t u d e à l ' a p t i t u d e*



Le terme «attitude» évoque dans le langage courant une position du corps. En psychologie sociale, celui-ci est essentiellement utilisé pour désigner un état mental. Prenant son origine dans le mot latin «aptitudo», cette notion présente donc, à la base, une analogie avec celle d'aptitude. Pour faire court, l'attitude est donc une force acquise qui pousse la personne à se conduire d'une certaine manière.

En général, les adultes souhaitent transmettre des valeurs humanistes de respect aux enfants. Ils s'appuient sur des raisons morales sans pour autant trop s'attarder sur la dimension relationnelle et émotionnelle de leurs actes. A travers ces thèmes transversaux, la rédactrice de ce cahier vous propose de porter un regard réflexif sur nos attitudes du quotidien, à l'émergence de nouvelles formes d'autorité, fondées sur une négociation entre les individus.

Bonne lecture !

*Nadine Monney*

# autorité *et* punition



**rédaction :**  
*Nathalie Berthod*

**illustrations :**  
*Bénédicte Sambo*

**photographies :**  
*archives cemea*

# introduction

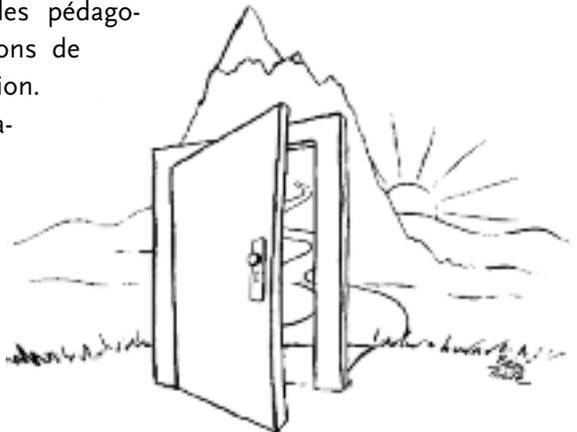
Je vous propose d'aborder dans ce cahier les notions d'autorité, d'attitudes pédagogiques et de sanctions et punitions. Ces trois thématiques sont fortement liées entre elles, de l'une découlent les autres. L'autorité est relative à ce que je dois travailler sur moi, ce qu'il me faut assumer comme responsabilités et comment me faire respecter dans mon rôle. Les attitudes pédagogiques traitent des formes d'interactions que j'entretiens avec les enfants. Comment est-ce que je me comporte, en suis-je conscient ? Est-ce adéquat ? La sanction est-elle différente de la punition ? Si oui, pourquoi sanctionner et pourquoi punir ? Quels sont les enjeux et les conséquences ?

Lorsque l'on se retrouve avec des enfants, beaucoup de paramètres sont en jeu. Il y a ce que je suis, ce qu'ils sont, notre but commun, nos objectifs personnels, et viennent s'ajouter les règles, les besoins, les humeurs. Beaucoup d'éléments à prendre en compte ! Voilà la réalité de nos interactions avec les enfants.

On se retrouve souvent confronté à des situations qui nous dépassent, à des comportements que l'on ne comprend pas. Comment réagir ? Pourquoi intervenir dans un sens plutôt que dans un autre ?

Ce cahier a pour but de clarifier certaines notions. De mettre de l'ordre, d'apporter certains éclaircissements autour des notions d'autorité, d'attitudes pédagogiques et des notions de sanction et punition.

C'est l'occasion également d'approfondir certaines réflexions et d'ouvrir des portes vers de nouvelles perspectives.



# l'autorité

*« Bénie soit l'autorité qui reconnaît les limites de son autorité ».*

Léon Wieseltier, 1952

## définition :

- Pouvoir de commander, pouvoir d'imposer l'obéissance.
- Crédit, ascendant, influence.
- Supériorité de mérite ou de séduction qui impose l'obéissance sans contrainte, le respect, la confiance.

Pensez à l'autorité, faites appel à vos expériences à l'école ou au travail, qu'est-ce qui vous vient à l'esprit ? Parmi ces expériences, quelles personnes avaient de l'autorité pour vous et pourquoi ? Qu'est ce qu'avoir de l'autorité ? est-ce se faire obéir ? être reconnu comme une personne méritable ? être apprécié ou détesté ?

Que faut-il pour avoir de l'autorité ? Donner des ordres ? tenir une règle jusqu'au bout ? Savoir faire la part des choses ? être responsable de ?

Comme la définition du dictionnaire l'explique, avoir l'autorité c'est avoir le pouvoir de commander et d'imposer l'obéissance. Une grande responsabilité en perspective, car dans la famille pouvoir, il y a aussi l'abus de pouvoir...

Lorsque vous travaillez avec des enfants vous avez l'autorité (délégation de l'autorité parentale), puisque vous devez vous occuper des enfants. L'autorité vous est remise dès que l'enfant franchit les portes qui le séparent de chez lui. Vous avez la possibilité de commander et le pouvoir d'imposer l'obéissance à un enfant.

Voyons ensemble quelles sont les possibilités et les limites de ce pouvoir-là...

## **maintenant, tout de suite et avec le sourire!**

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi vous désiriez tant être obéis? ce que signifie pour vous des enfants obéissants? comment se manifeste l'obéissance? Qu'attendez-vous des enfants lorsque vous donnez des consignes ou des ordres?

Le plus souvent nous attendons des enfants qu'ils soient:

- attentifs;
- qu'ils réagissent de manière positive à la consigne donnée;
- qu'ils réagissent vite, tout de suite, à ce que nous demandons;
- qu'ils nous apprécient.

Nous avons en effet beaucoup d'attentes par rapport aux enfants, nos demandes sont bien souvent des exigences. Parfois, lorsque la fatigue arrive ou que la confiance n'est pas encore là, on pourrait attendre des enfants un comportement digne du conditionnement:

Quand je dis stop on s'arrête, tout de suite, tranquillement et sans faire d'histoire...

Pourquoi? Pourquoi attendre des enfants qu'ils fassent ce que l'on dit et vite? Par exemple, se mettre en cercle pour la réunion.

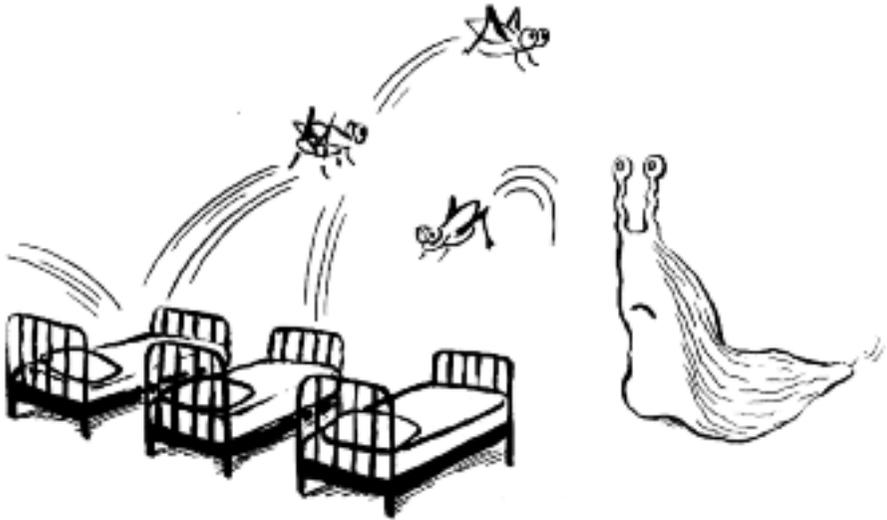
Je peux l'interpréter de manière suivante:

- La vitesse de réaction est égale à l'autorité que j'ai.
- Lorsque je donne des consignes ou directives aux enfants je prends le risque qu'ils ne fassent pas ce que je demande.
- Si un enfant ne fait pas ce que je demande, je n'ai pas d'autorité.
- On me juge (les collègues, la direction) sur mon autorité.
- Si les enfants ne m'écoutent pas (ou ne sont pas attentifs), c'est que je suis transparent ou peu important.
- Les enfants doivent être contents car je fais ça pour leur bien, de mon mieux, pour eux.
- Si je suis apprécié c'est que j'ai raison.
- Si je ne suis pas apprécié c'est que j'ai raison.

Peut-être pouvez-vous transposer des situations dans lesquelles vous avez l'autorité, et des situations dans lesquelles quelqu'un a de l'autorité sur vous. Quels éléments vous font réagir?

Dans une situation où vous «subissez» l'autorité, quelles sont les raisons qui vous font désobéir ou obéir, par exemple ?

Souvent nous pensons que les enfants sont en réaction par rapport à nous lorsqu'ils ne nous écoutent pas, alors qu'ils sont souvent en désaccord avec la règle. Le fait que le moniteur doive incarner la règle est souvent facteur de confusion.



### **mais qu'est-ce qu'ils ont aujourd'hui ?**

Si vous deviez décrire le comportement d'un enfant, quels mots vous viendraient à l'esprit ? Espiègle, curieux, aventureux, calme, patient, énergique, insupportable, bavard, joueur...

Il y a souvent beaucoup de représentations qui se croisent dans nos têtes lorsque l'on pense aux enfants. Ce que l'on constate qu'ils sont, ce que l'on aimerait qu'ils soient, ce que l'on a été soi-même ou ce qu'on aurait aimé être... Lorsque nous avons un groupe d'enfants, l'énergie est mélangée entre les différents individus et la vie de groupe se développe. En tant que moniteur, je tiens les rênes et fais en sorte de respecter chacun, tout en soignant l'ensemble du groupe.

Une des problématiques que l'on rencontre en tant que moniteur est celle qui vient heurter la notion de norme. On attend des enfants qu'ils soient moins bruyants, plus attentifs, moins agités, plus, moins... Mais par rapport à quoi comparons-nous ces comportements ? Quelle est cette norme

qui nous fait sans arrêt nous dire, « ils sont trop ceci », « pas assez cela ». Travailler cette notion de norme permet une plus grande élasticité. Cela nous renvoie également à nos représentations, et pour le même enfant cela permet de faire le tri entre :

Il est bavard, il doit faire le silence, je suis d'une nature peu loquace, j'aime les enfants qui parlent peu ou le fait que j'ai besoin personnellement de silence... Ne pas partir du principe que la norme c'est le silence, le respect des règles, un comportement tranquille... Il n'y a pas de norme. Il y a des enfants différents confrontés à des règlements que font appliquer des moniteurs différents.

Les chartes de vie, les règlements soulignent ce à quoi l'enfant doit faire attention afin que la vie de groupe se passe pour le mieux. Il va apprendre à travailler cela de par son expérience, aidons-le à partir de là où il est, et avec ce qu'il est.

## la recette de l'autorité

La question de l'autorité est une question importante lorsque l'on travaille avec les enfants, car il y a un jeu entre eux et nous autour des règles, des limites, de ce que l'on dit et de ce qu'ils font.

Si je reprends la liste écrite plus haut, il est facile de voir que beaucoup de choses sont liées à la confiance en soi et à l'image que l'on donne aux autres.

**La règle de base pour avoir l'autorité est :** j'accepte la mission qui m'est confiée et cette mission est d'être l'adulte dans le groupe. L'adulte signifie que je suis responsable, garant du cadre et des limites.

**La deuxième règle est :** l'adulte possède l'autorité.

***Si j'accepte d'être l'adulte, je possède l'autorité.***

L'enfant n'est pas un adulte, à aucun moment il n'est question qu'il « prenne », ou vole l'autorité. Votre autorité n'est pas un trousseau de clés que l'on égare ou qu'on peut dérober.

Lorsque vous rencontrez des difficultés autour de l'autorité, c'est souvent parce que vous entrez dans une relation de face à face avec l'enfant, de confrontation, et cela vous donne le sentiment que votre autorité est menacée. Or il s'agit d'une confrontation adulte-enfant et non égal à égal, il faut

replacer chacun dans son contexte, vous ne pouvez pas mettre l'enfant sur le même champ de bataille que vous.

Ce n'est pas parce que vous êtes l'adulte responsable et que vous avez l'autorité (le droit d'imposer et de décider), que les enfants sont à l'écoute, pleins d'entrain, coopératifs, polis, serviables, qu'ils respectent les limites et le cadre posé sans le remettre en question !

## **autoritarisme et permissivité**

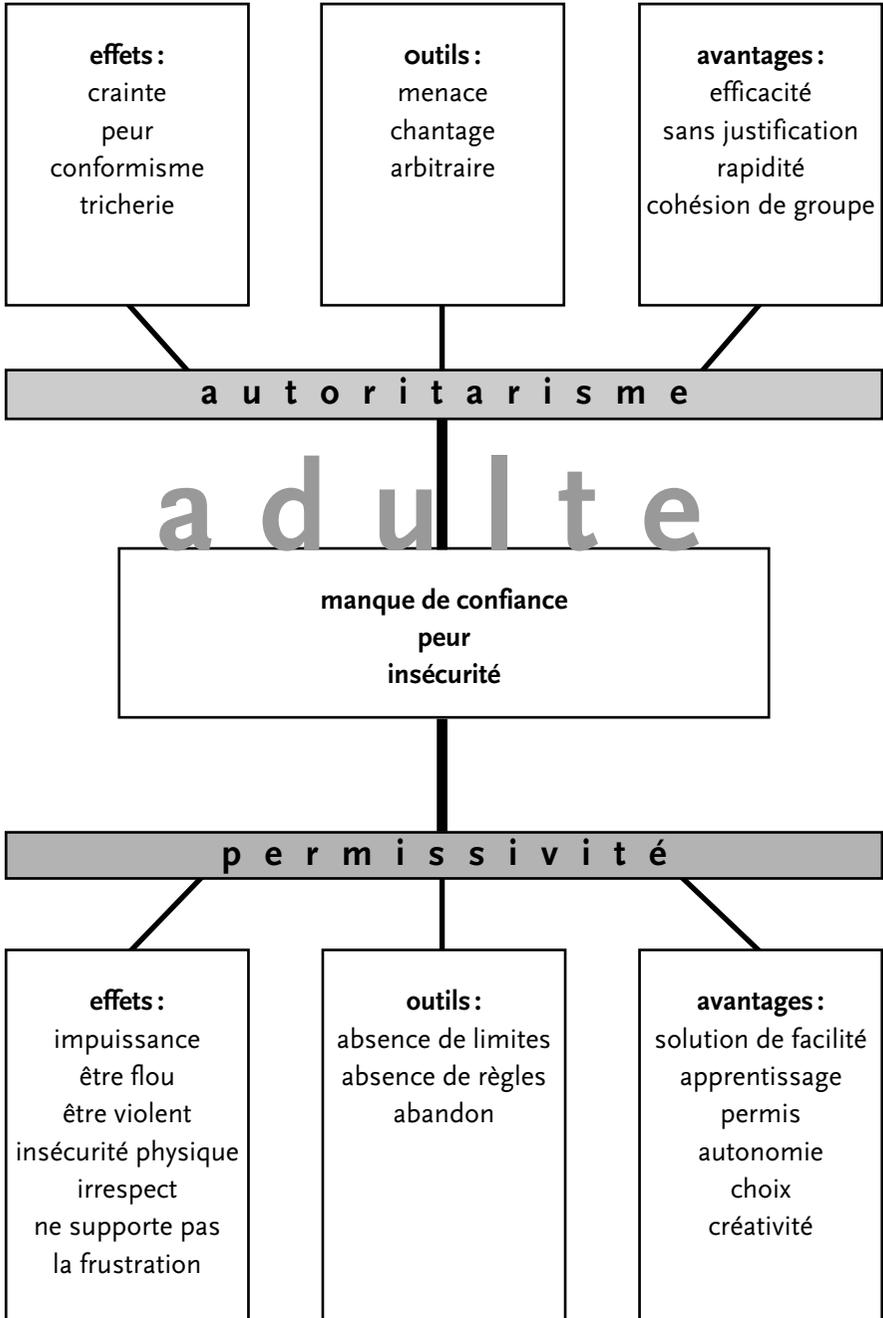
Nous allons découvrir grâce au tableau qui suit la différence entre autoritarisme et permissivité. Ces deux attitudes sont deux extrêmes que nous connaissons peut-être pour les avoir vécus ou pratiqués.

A la lecture du tableau, nous voyons que l'autoritarisme tout comme la permissivité ont des avantages. Cela paraît assez étrange de considérer cela sous cet angle, mais si nous utilisons parfois l'une ou l'autre de ces attitudes, c'est bien pour certaines raisons. Dans le chapitre suivant, nous verrons où il est plus judicieux de trouver un chemin entre les deux, que l'on nommera l'autorité éducative.

L'autoritarisme, c'est contraindre l'autre à obéir. Cela permet entre autres d'être efficace et rapide, puisque l'on ne prend pas en compte les besoins ou les opinions de l'autre. Face à l'autoritarisme peuvent se développer la révolte, la peur, mais aussi la tricherie. Cela donne à réfléchir sur son utilisation à long terme, dont les conséquences sont pour le moins dévastatrices. La permissivité c'est permettre ce qui est interdit ou ne pas mettre de limites. C'est simple et cela permet aux enfants d'expérimenter ! Cela provoque des sentiments d'insécurité, de flou dans les limites et de non-gestion de la frustration.

Le tableau suivant présente **les outils, les avantages et les effets** de l'autoritarisme et de la permissivité.

Nous pouvons observer que ce qui nous fait osciller entre l'une ou l'autre de ces deux attitudes, c'est la peur, le manque de confiance en soi. Les enfants sont placés comme des adversaires, une menace. Toutes les deux ont en commun la non-visée pédagogique, au sein de laquelle on prend l'enfant en compte dans ses besoins afin qu'il s'épanouisse et devienne autonome et responsable.



## vers une autorité éducative

L'autorité éducative est la voie entre la permissivité et l'autoritarisme. Elle vise à responsabiliser l'enfant afin qu'il devienne un citoyen respectueux, solidaire et qui pense par lui-même.

**« Etre dans une autorité éducative, c'est :**

- 1. Ecouter ses propres besoins / les besoins des enfants, les prendre en compte sans pour autant céder à toutes les demandes.**
- 2. Apprendre à poser des limites sans pour autant blesser l'enfant psychologiquement ou physiquement.**
- 3. Clarifier les droits et devoirs des enfants et développer leurs capacités à s'affirmer.**
- 4. Prendre conscience des représentations de l'autorité afin de les remettre en question.**
- 5. Apprendre à écouter le langage physique et émotionnel en soi et chez l'enfant.**
- 6. Favoriser l'expression de ce que l'enfant ressent ou pense.**
- 7. Faire confiance à l'enfant. »**

*Extrait du livre de Véronique Guérin, « A quoi sert l'autorité? »*

La mission de l'autorité éducative est de sortir du schéma de l'obéissance. Que les enfants comprennent, se responsabilisent, s'expriment. Que l'adulte prenne en compte leurs besoins et favorise un climat d'échange, de coopération, d'expression et de créativité.

Cette autorité demande d'être actif et non réactif. En situation d'autorité, je fais des choix, je prends des décisions, je donne des directives. Comment je m'exprime, ce que je dis, ce que je fais faire doit avoir du sens, un sens pédagogique. Je ne pars pas des faits pour y réagir (par exemple, l'enfant crie, donc je m'affole, ou je le punis, ou je crie également), mais j'adopte une vision d'ensemble. Cette autorité demande une bonne connaissance de soi.

Voici un tableau résumant les points importants de l'autorité éducative.

**Les attitudes :**

Ce que je travaille en tant qu'individu, comment je suis face à l'autre.

**Les règles :**

Comment j'interviens par rapport aux règles transgressées.

**Les effets :**

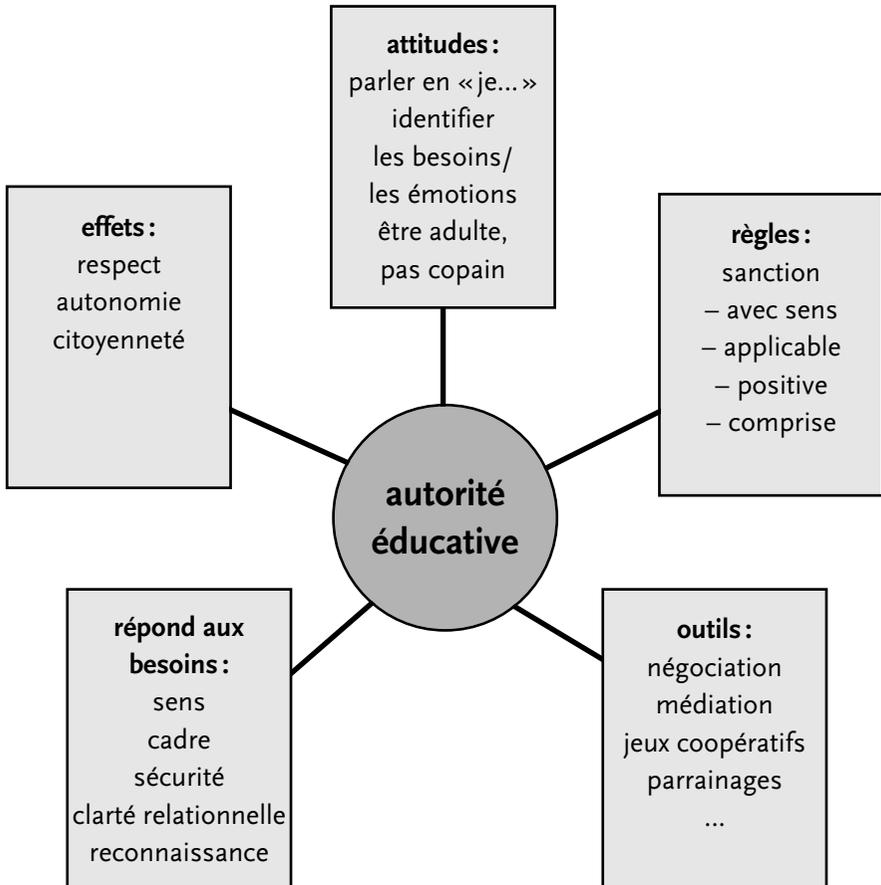
Les conséquences de l'autorité éducative.

**Répond aux besoins :**

Répondre aux besoins des individus est une part de l'autorité éducative.

**Outils :**

Quels sont les moyens à ma disposition pour utiliser l'autorité éducative ?





# comment travailler son autorité?

## apprendre à mieux se connaître

La plupart des problèmes rencontrés autour de l'autorité viennent de ce que nous ressentons.

Un enfant en colère refuse de nous écouter. Tout d'abord sa colère va se répercuter en nous, et, selon notre personnalité ou notre parcours de vie, va avoir un impact différent selon les individus.

**Premièrement, je reçois; deuxièmement, cela provoque quelque chose en moi; troisièmement, c'est d'après l'émotion provoquée que je réagis.**

Si la colère me fait peur, ma réaction sera peut-être d'être agressif, distant, en colère... pour me protéger, me défendre, m'affirmer.

Dans un travail autour de l'autorité, il faut tout d'abord reconnaître nos émotions. Savoir comment se répercutent en soi les situations vécues. Il est nécessaire ensuite d'apprendre à ne pas réagir depuis l'émotion provoquée en moi, mais de faire une pause, de reconnaître l'émotion que je ressens, de la mettre de côté et d'agir sur le problème posé.

Ne pas partir des émotions permet d'agir en lien avec la situation. Les décisions prises ont une visée pédagogique, un sens. Beaucoup de nos problèmes d'autorité viennent du fait que les émotions vécues et projetées par les enfants nous renvoient à nos propres émotions et nous troublent.

Cela vient ébranler notre confiance. Et lorsque je n'ai plus confiance en moi, j'ai peur qu'on me vole mon autorité.

L'introspection est une méthode qui aidera à mieux se connaître. Prendre du temps et du recul, analyser dans certaines situations. S'observer pendant l'action. Essayer d'avoir un œil extérieur à soi qui donne un retour et une indication de nos points forts et faiblesses.

Une solution efficace est de demander à son entourage quelles sont nos réactions, ce que les autres perçoivent de nous.

Bien sûr il s'agit d'un travail difficile et long. Prendre du recul sur soi-même demande un travail de conscientisation, d'humilité et une volonté de s'améliorer.

## liste des éléments à prendre en compte pour travailler son autorité

### ***Bien connaître ses besoins, afin de les exprimer, permet de désamorcer beaucoup de conflits potentiels.***

- Je suis fatiguée, j'ai besoin de dormir, donc je m'énerve plus vite / donc je suis moins efficace.

Exemple :

Lorsque j'ai mal dormi, j'ai d'abord besoin de café et de silence avant de pouvoir interagir. Sinon, je suis agressive et inefficace.

### ***Apprendre à exprimer son désaccord sans blesser.***

- Etre bien avec le fait de dire non ou de refuser quelque chose.  
Si je fais ce choix, c'est que j'y ai réfléchi et que c'est le meilleur pour moi ou pour la situation.  
Pas de culpabilité, donc pas d'agressivité.
- Accepter que d'autres ne soient pas d'accord avec mes décisions.

### ***Apprendre à observer sans juger.***

- Permet d'être objectif et de sortir des émotions.  
Donne une vision plus claire d'un ensemble.

Exemple :

Mélanie a mis une robe bleue, plutôt moulante / cette robe est moche.

### ***Rester ouvert sur le point de vue de l'enfant.***

- Ne pas négliger les remarques ou opinions de l'enfant.  
Il se construit, l'adulte l'aide à se responsabiliser.  
L'écoute et l'échange font partie de ça.

### ***Identifier et exprimer son état intérieur.***

- Pour une meilleure objectivité.
- Identifier et exprimer son état permet de sortir l'émotion de soi, d'en faire une information et d'agir en conséquence.

Exemple :

Je sens que cette remarque m'a blessé, et que ce que je dis maintenant est en lien avec mon émotion et non avec le sujet.

**Proposer un changement d'attitude.**

- Toujours dans la démarche d'être acteur plutôt qu'en réaction.
- Voilà ce que je peux changer, ce que nous pourrions/tu pourrais améliorer. Exemple: Ce que j'ai mis en place ne marche pas, je peux l'observer car les enfants sont agités. Je vais essayer autre chose et regarder les conséquences.

## conclusion

*« Si tu joues au policier, ils joueront aux bandits. Si tu joues au bon Dieu, ils joueront aux diables. Si tu joues au geôlier, ils joueront aux prisonniers. Si tu es toi-même, ils seront bien embêtés. »*  
« Graine de crapule », Fernand Deligny

Un petit tour d'horizon de l'autorité, de sa définition, de sa représentation. L'autorité est fortement en lien avec des notions de confiance en soi, d'assumer ses responsabilités, d'écouter les besoins des autres. Beaucoup de nos représentations nous font voir l'autorité comme un charisme qui incite au respect. Une image de forte personnalité, que l'on écoute avec intérêt lorsqu'elle parle, à qui l'on obéit dans l'instant lorsqu'elle commande.

Cette image-là est souvent dans nos têtes lorsque nous nous retrouvons face à un groupe d'enfants. Le fossé entre notre représentation et la réalité est parfois inquiétant.

Plus que cette image d'Epinal, l'autorité est d'une part le pouvoir et d'autre part la responsabilité, cela mêlé à des objectifs pédagogiques.

Lorsque je suis face à des enfants, mes actions ont des conséquences et, en tant que moniteur, je dois me demander les raisons qui me poussent à agir de telle ou telle manière. Cela suppose de la prise de recul, cela implique d'être dans l'agir et non le réagir.

## attitudes pédagogiques

Il existe plusieurs façons d'interagir avec les autres. Selon nos objectifs, nos envies ou nos impératifs, nous ne nous comportons pas de la même façon.

Vous trouverez plus loin une description de quatre attitudes que nous pouvons avoir face aux autres. Ce qui est important, c'est de comprendre que chaque attitude a des aspects positifs et des aspects négatifs, et que la question importante est : cette attitude, maintenant, est-elle adéquate ?



Lors de nos interactions avec les enfants, nous utilisons l'une ou l'autre de ces attitudes. Parfois, dans la même minute, nous les avons toutes utilisées, parfois nous restons sur une seule longtemps.

Mis à part le laisser-aller, il n'y a pas de mauvaise attitude. Chacune offre des possibilités ; les utiliser de manière adéquate et consciente permet d'offrir un large panel de comportements face aux enfants.

Les attitudes que nous allons aborder sont les suivantes :

- la directivité,
- la manipulation,
- la négociation,
- la non-directivité,
- le laisser-aller.

## la directivité

« Tu dois faire ceci / ne fais pas... »

C'est imposer son point de vue, sa décision, sa solution. « Tu dois faire ceci », « tu ne dois pas faire cela »... Il s'agit de commandements, d'ordres, d'interdictions.

Cette attitude se justifie plus ou moins selon les circonstances et les domaines d'application. Personne ne remet en cause la nécessité de règles de sécurité non « transgressibles ». En revanche, d'autres règles de vie peuvent être élaborées avec les enfants.

La directivité développe des attitudes de soumission, de fuite ou de révolte lorsqu'elle s'apparente au caporalisme. Mais en d'autres occasions, on reconnaît l'autorité d'une personne (qui n'est pas synonyme de « pouvoir » d'une personne) en fonction de ses compétences, de son savoir...

D'une manière générale, l'autorité d'une personne lui est reconnue dans la mesure où elle est capable de prendre en compte les besoins et désirs de l'autre ou des autres, et où elle est capable de faire comprendre ce qui motive ses décisions. Il ne s'agit plus là d'exercer une contrainte.



**Les mots qui la décrivent :**

*Ordre – diriger – imposer – interdire – décider unilatéralement – voter – autoritarisme*

**Ses avantages :**

D'être obéi rapidement. D'obtenir ce que l'on veut.

**Ses inconvénients :**

Provoque ou peut provoquer des sentiments de soumission, de fuite, de peur ou de révolte.

**Quand l'utiliser :**

Lorsque l'on cherche à obtenir ce que l'on veut, généralement dans des situations d'urgence. L'utilisation de cette attitude n'implique pas la responsabilisation de l'enfant, mais l'obéissance de ce dernier.

**Exemples :**

Premier cas

Vous attendez le bus en ville avec un groupe d'enfants.

Vous voyez Jérémy en train de lancer des cailloux sur les voitures.

– Jérémy, tu arrêtes immédiatement ! dites-vous.

Deuxième cas

Vous êtes en train de faire une activité bricolage. Les enfants s'amuse tout en travaillant, mais le bruit des rires et des cris est trop fort surtout que vous avez mal à la tête.

Tout d'un coup, vous vous exclamez : Silence !

Voici deux cas de figures différents. Dans le premier cas, la directivité exprimée par « arrête immédiatement » est justifiée par le danger que représente le fait de lancer des cailloux. Dans un deuxième temps, il sera utile d'expliquer à Jérémy ou de lui demander ce qu'implique le fait de faire ce genre de choses.

Dans le deuxième cas, la manifestation de la directivité se fait par un cri qui réclame le silence. Cette réaction est inadéquate car elle survient de manière abrupte, sans avertissement au préalable concernant soit la fatigue du moniteur, soit le silence ou le calme exigé. Il s'agit d'un agacement exprimé ouvertement et plus simplement d'un abus de pouvoir.

## la manipulation

« Si... alors... »

Il ne faut pas s'arrêter à la connotation péjorative du terme

manipulation. Nous l'employons faute d'en avoir trouvé de meilleur tout aussi explicite. Manipuler, c'est amener l'autre à faire ce que je veux sans qu'il s'en sente contraint.

La récompense ou le chantage affectif sont des exemples assez évidents de manipulation : « Si tu es sage,

on ira au cirque... », « si tu travailles bien, tu auras une bonne note, un bon salaire... », « si tu es sage, tu me fais plaisir... » Etre séducteur (qui n'est pas synonyme d'être séduisant) est également de l'ordre de la manipulation, de même qu'être flatteur. L'encouragement, l'emploi du jeu ou de l'humour, sont des éléments positifs de la manipulation.

La manipulation est largement utilisée, plus ou moins consciemment, dans la mesure où elle offre un grand avantage sur la directivité : elle diminue, de part et d'autre, les risques de rejet, de révolte et de conflit. Il ne s'agit pas de vouloir éviter toute manipulation, mais plutôt de l'utiliser à bon escient, en étant conscient qu'on manipule et en ayant inventorié les autres attitudes possibles.

### Les mots qui la décrivent :

*Chantage – récompense – flatter – encourager – séduire – promettre – faire la morale...*

### Ses avantages :

Permet d'obtenir ce que l'on veut de manière plus douce que la directivité. Elle est moins frontale.

### Ses inconvénients :

Si découverte, sensation de se faire avoir. Brise le lien de confiance. Incite à utiliser également la manipulation en retour : « je me tais si... »



### Quand l'utiliser :

Lorsque la situation n'est pas urgente, mais que l'on a besoin que l'enfant fasse ce que l'on veut.

Exemple: une course en montagne, il va pleuvoir, vous devez rentrer assez vite, Jérémy ne veut plus marcher.

Si tu marches jusqu'au bout, ce soir tu pourras jouer à la playstation.

### Exemples :

Premier cas

C'est le moment du rangement, vous craignez que comme d'habitude personne ne range. Vous dites aux enfants :

- Tous les enfants qui veulent des bonbons rangent d'abord le matériel !

Deuxième cas

C'est le moment du repas. Jane ne veut pas manger ses carottes, elle n'aime pas du tout ça.

– Jane, tu veux bien finir ces carottes ?

– Non j'aime pas !

– Allez, un petit effort, il n'y en a plus que trois...

– J'aime pas !

– Regarde, moi j'en prends une, comme ça, il ne t'en reste plus que deux et on les mange ensemble, d'acc ?

Le deuxième cas de figure est un cas de manipulation positive. Je veux que tu finisses ton assiette, car c'est la règle. Je trouve un moyen pas trop contraignant d'y parvenir, sans trop forcer la main de Jane.

Le premier cas de figure est un cas typique d'enlèvement dans le chantage. Posez-vous la question de quelles sont les conséquences possibles suite à cette proposition... Ceux qui ne veulent pas de bonbons ne rangent pas. Pourquoi ranger le matériel sans obtenir quelque chose la prochaine fois. Si je fais ça, tu me donnes quoi ? Sans parler de l'autorité, qui pour le coup perd sa crédibilité.

## la négociation

### « Décider avec »

Dans une démarche non défensive, négociateur c'est décider avec. En considérant que je n'ai pas *a priori* raison, que je n'ai pas *a priori* une meilleure solution

que l'autre... que la relation de pouvoir peut être abolie. Il m'importe de considérer l'autre comme un partenaire.

La négociation est le partage des ressources, la prise en compte des différences et la recherche de solutions satisfaisantes pour tous.

La négociation est possible avec des enfants. Par exemple, négocier la formation des groupes, les choix des activités, les repas. Bien entendu, certains domaines se prêtent moins à des solutions négociées, tout ce qui a trait à la sécurité, par exemple. Il est donc évident que dans un centre de vacances, c'est généralement l'équipe d'animation qui définit les espaces de négociation.



#### **Les mots qui la décrivent :**

*Partage – gagnant/gagnant – écoute – besoins de chacun – trouver une solution équitable – concessions*

#### **Ses avantages :**

Permet d'établir un lien de confiance – responsabilisation – valorisation – respect et écoute des besoins de chacun

#### **Ses inconvénients :**

Prend du temps – demande de la disponibilité et de l'énergie

#### **Quand l'utiliser :**

Lorsque l'on souhaite responsabiliser un enfant/un ado, on prend le temps d'écouter nos propres besoins. La solution trouvée est adaptée aux besoins des personnes concernées.

## Exemples :

### Premier cas

Kevin et Jo jouent au bord de la route, beaucoup de voitures passent, c'est dangereux.

« Kevin, Jo, j'aimerais que l'on parle des jeux que vous faites au bord de la route. Personnellement cela m'inquiète, car il y a beaucoup de voitures et je ne pense pas que ce soit le meilleur endroit pour jouer. Qu'en pensez-vous ? »

### Deuxième cas

Sylvie aimerait se lever plus tard le matin et ne pas aller aux activités sportives proposées.

L'animatrice : « Je suis responsable de toi, cela m'inquiète de te laisser seule, alors que tout le groupe est ailleurs. »

Sylvie : « Je ne serais pas seule, il y a l'infirmière qui reste là tout le temps. »

L'animatrice : « Ça, c'est à voir avec l'infirmière si elle est d'accord. En tout cas, ce qui me tient à cœur c'est que tu sois là pour le repas avec les autres, pour moi, c'est très important. »

Sylvie : « Ok »

L'animatrice : « On regarde si l'infirmière est ok, sinon il faudra trouver une autre solution. »

Prendre le temps de négocier n'est pas toujours adéquat, comme dans le premier cas par exemple, ou la sécurité des enfants est en jeu. Dans ce cas, c'est à l'animatrice de décider ce qui est dangereux ou pas et de faire comprendre aux enfants ce qu'ils peuvent faire ou ne pas faire. Il y a des choses qui ne se discutent pas, mais qui peuvent être expliquées.

Une règle comprise est mieux respectée !

La négociation part d'une envie que chacun soit respecté dans ses besoins. Sylvie a besoin de se lever tard, j'ai besoin qu'elle soit là pour le repas et qu'elle ne reste pas seule.

Le fait de négocier donne souvent l'impression de céder du terrain, de perdre son autorité, de se laisser marcher dessus.

Négocier avec l'enfant est un choix conscient d'agir en faveur de sa responsabilisation et dans l'écoute des besoins de chacun. Il s'agit donc d'une démarche pédagogique, non d'une perte d'autorité.

## la non-directivité

«Créer un cadre»

Dans la non-directivité, la notion de liberté est prépondérante. C'est une vision optimiste de l'individu; le postulat qu'une personne peut vivre en fonction de ses besoins et désirs, de son plaisir, sans



que cela implique des relations de type compétitif ou dominateur.

Il est nécessaire, d'une part, que le milieu soit aménagé, adapté, riche en possibilités, et que d'autre part, les structures de vie collective et les attitudes des adultes permettent à chacun de vivre sans que les intérêts des uns empiètent sur ceux des autres. Etre non directif, c'est accorder la primauté à l'individu plutôt qu'au groupe, pour autant que chacun ait conscience de celui-ci.

Dans l'idéal de la non-directivité, il n'y a pas de règles contraignantes fixées, mais des volontés exprimées. Par exemple, il suffit qu'un enfant dise: «personne n'entre dans ma chambre» pour qu'il soit entendu; il n'est pas nécessaire d'établir un règlement à ce sujet. Dans le cas de volontés antagonistes, on revient alors à la négociation.

Le respect de la personne, et des limites qu'elle a tracées, remplace alors le respect des règlements et des convenances.

La liberté dont nous jouissons permet d'élaborer notre autonomie, de développer nos capacités selon nos rythmes et nos méthodes propres, d'enrichir nos relations, d'effectuer spontanément nos choix...

La non-directivité a besoin de liberté et d'abondance (d'espace, de temps, de matériel), mais il est vrai que ni les conditions matérielles, ni les structures traditionnelles, ni les barrières mentales tant des enfants que des adultes, ne facilitent l'élaboration d'un système non directif.

Il est évident qu'un camp de vacances n'est jamais globalement non directif, mais que des espaces de non-directivité sont possibles à l'intérieur de celui-ci. C'est sans doute le système le plus exigeant et nécessitant le plus de compétences de la part de l'équipe d'animation.

**Les mots qui la décrivent :**

*Autonomie – responsabilisation – respect des besoins et du rythme de chacun – cadre clair – liberté – évaluer le risque et faire confiance*

**Ses avantages :**

Favorise l'autonomie et la responsabilisation. Enrichit le lien de confiance.

**Ses inconvénients :**

Système exigeant qui demande du temps et de l'énergie de mise en place. Demande des compétences de la part de l'équipe d'animation.

**Quand l'utiliser :**

Lorsque notre intention est de favoriser les besoins de chacun, afin de développer l'autonomie et la responsabilisation.

**Exemple**

Vous avez un groupe d'enfants pour l'après-midi. Vous leur montrez le terrain, le matériel; vous leur expliquez les règles. Le rendez-vous de fin d'après-midi est à 16 heures lorsque la cloche sonne.

Pendant ce temps, les enfants sont libres. Vous êtes garants du cadre que vous avez posé. Vous êtes présents et vous contrôlez que les règles et limites sont respectées. Si ce n'est pas le cas (souvent les règles et les limites ne sont pas respectées), vous intervenez et recadrez.

Création de coins permanents dont les règles sont définies au préalable: coin calme, bibliothèque, coin cabanes... Les coins permanents sont des lieux dans lesquels les enfants peuvent se rendre librement. Les règles de ces coins sont expliquées au préalable ou définies avec les enfants. Ce système permet de développer une grande autonomie, une sensation de liberté dans les activités; cela permet également à chaque enfant de trouver sa place, répondre à ses besoins, à travers des lieux ou des activités.

## le laisser-aller

### *Je m'en fous!*

Il ne se caractérise pas par liberté mais par l'absence de relation. Evidemment désécurisant, le je-m'en-foutisme ne permet pas à une personne ou à un groupe de progresser et de développer des relations de coopération. Au contraire, les forts seront peut-être capables de s'en tirer, mais au détriment des plus faibles. Le laisser-aller, c'est la liberté du renard dans le poulailler. Pourtant le laisser-aller existe: l'énervement, le stress, la fatigue, la surcharge, le manque de temps, d'énergie, d'écoute, peuvent entraîner des incapacités à prendre en compte l'autre ou les autres. Par exemple, répondre à un enfant qui dit avoir mal au ventre: «ça va passer», est une manière de ne pas prendre en compte son besoin d'être écouté ou dorloté. Il ne sert à rien de se culpabiliser lorsque l'on se prend en flagrant délit de je-m'en-foutisme, mais il importe plutôt d'arriver à déterminer les causes de ce manque d'écoute et de mettre en œuvre ce qu'il faut pour y remédier.



Ne pas confondre laisser-aller et non-directivité! Dans cette dernière, lorsqu'on laisse faire les enfants, c'est dans le but de... développer leur autonomie, leur créativité, et les risques sont au préalable évalués.

**Ses avantages :**

Permet de se rendre compte, si l'on prend conscience que l'on se trouve dans une situation de laisser-aller, que quelque chose doit être travaillé.

**Ses inconvénients :**

Brise le lien de confiance. Crée l'indifférence. Peut mettre les enfants dans de réelles situations de dangers, physiques ou affectifs.

**Exemples :**

Passer à côté de deux enfants qui se bagarrent sans intervenir. Ne pas écouter, ne pas voir. Avoir la flemme de...

## **conclusion**

Savez-vous reconnaître dans quelle attitude vous êtes le plus souvent ?

Se rendre compte, prendre conscience de quelle attitude on utilise et pourquoi. Avoir en arrière-pensée la raison qui motive nos actes, afin d'avoir un meilleur impact, un contrôle plus précis des objectifs que l'on souhaite atteindre.

On passe très fréquemment d'une attitude à l'autre, parfois nous utilisons toutes ces attitudes dans l'espace d'une minute ou confronté à un même problème. Il n'y a pas de mauvaise attitude (sauf le laisser-aller...), il y a des attitudes adéquates selon les situations. Ainsi, bien se connaître, bien connaître les différentes attitudes et donc des possibilités qui s'offrent à moi, permet un champ de réponses plus large, plus souple, aux différentes situations que l'on rencontre.

## sanctions et punitions

*« L'expérience est comme la lanterne,  
elle n'éclaire le chemin que de celui qui la porte. »*

Roland Chesne

La punition revient fréquemment dans nos interactions avec les enfants. Nous avons souvent recours à ce remède pour réparer un acte, réagir à une faute commise. J'entends souvent des moniteurs s'interroger sur l'utilisation de la punition, finalement que faut-il faire ? Si un enfant ne m'écoute pas ou désobéit, il faut que je réagisse, mais comment, jusqu'où aller et pourquoi ?

A quoi sert une punition ?

Voici en vrac quelques raisons pour lesquelles on donne une punition aux enfants :

- pour donner l'exemple
- pour que l'enfant comprenne son erreur et ne la reproduise plus
- pour que l'enfant nous respecte
- pour qu'il paye ce qu'il a fait
- pour se soulager les nerfs ou autre
- pour rétablir un équilibre : une faute égale une contrainte
- pour permettre à l'enfant de « grandir », d'« apprendre »
- pour montrer les limites

...

Vous pourriez avoir envie de compléter cette liste, et je vous recommanderais même de le faire. Il y a beaucoup de raisons qui nous motivent lorsque l'on donne une punition. Ces motivations ne sont pas toujours élégantes, parfois les émotions entrent en jeu. Vous est-il déjà arrivé de punir dans le but de « faire payer l'enfant », de « venger » l'erreur commise ? mais, d'ailleurs, n'est-ce pas là le but de la punition ? Finalement c'est quoi une punition ?

## une punition, c'est quoi ?

A la question qu'est-ce qu'une punition, une monitrice me répondit un jour :

- « Une punition, c'est quand on veut... punir. »
  - « Et c'est quoi punir ? »
- lui dis-je.

Pas de réponse, elle cherche sans trouver ce qu'elle veut dire. Je reformule d'une autre manière :

- « Ça fait quoi d'être puni ? »
- « C'est désagréable. »

Nous avons mis alors le doigt sur l'essentiel. La punition c'est pénible, c'est une corvée, c'est désagréable, c'est dur... Bref la punition est censée être un mauvais moment.

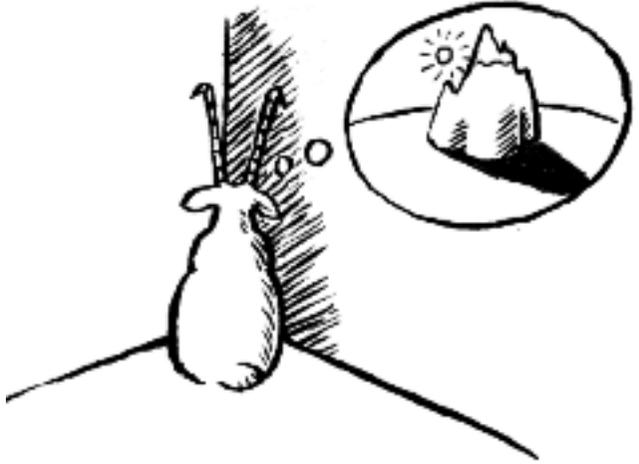
Savez-vous pour quelle raison ? Pourquoi fait-on de la punition quelque chose de désagréable ?

### première hypothèse :

Si nous faisons suivre une faute par un moment désagréable, une punition, alors la faute sera par la suite associée à ce moment désagréable. A l'avenir, devant la même situation, par crainte du mauvais moment à passer, la faute ne sera pas commise. Voilà la base même du conditionnement.

### seconde hypothèse :

Une faute commise, comme une règle transgressée, un objet cassé, un camarade insulté, est identifiée comme quelque chose de négatif. L'enfant ayant provoqué du négatif, il faut qu'il subisse également un moment négatif afin que les choses puissent retourner en ordre. Voilà la base même de la loi du Talion, « œil pour œil, dent pour dent ».



### troisième hypothèse :

De par son comportement, l'enfant nous blesse dans notre confiance, estime, fierté... Je suis blessé, énervé, agacé... je me soulage en contraignant l'enfant. **Voilà la base même de l'action/réaction.**

Certains d'entre vous se reconnaîtront dans ce qui vient d'être écrit, et d'autres pas.

Certains se disent certainement, mais lorsque je punis je ne suis pas là-dedans. Je punis car je veux que l'enfant comprenne les implications de ses actes.

Dans ce cas-là, il ne s'agit plus de punition, mais de sanction.

Il y a en effet une différence entre sanctionner et punir, et nous allons découvrir qu'elles sont les caractéristiques de chacun de ces termes.

### Définition sanction :

- **Approbation, confirmation en vertu de quelque autorité :**

*Recevoir la sanction de l'académie, de l'opinion de l'usage*

- **Peine ou récompense destinée à confirmer un jugement sur l'action d'une personne :**

*Les études secondaires sont sanctionnées par le baccalauréat*

- **Conséquence naturelle d'un acte :**

*L'échec est la sanction de la paresse*

### Définition punition :

- **Action de punir**

*La punition des crimes et des délits*

- **Peine infligée**

*(Selon le Larousse en trois volumes)*

Nous pouvons observer, suite à la lecture des définitions, que la punition suppose l'idée d'une peine, alors que la sanction évoque une mesure prise pour rendre irrévocable la loi. Voyons de plus près le tableau qui suit, afin de mieux cerner les différences qui caractérisent les deux notions de sanction et de punition.

## la différence entre sanction et punition

sanction	punition
----------	----------

### comment la reconnaître

<p>la sanction est en lien avec la faute commise visée éducative/intention on se centre sur les faits actif</p>	<p>la punition est sans lien avec la faute commise idée de vengeance/ de contre-action symétrique on se centre sur les émotions réactif</p>
---	---

### ce que l'on utilise

<p>prise de recul répétition du cadre autorité acquise limites claires, comprises, posées et incarnées distinction entre l'être et le faire écoute du ressenti de l'autre</p>	<p>répétition fastidieuse (agacement) autorité en jeu limites peu claires, non comprises, mal exprimées, mal incarnées ordres/exigences/ attentes vis-à-vis des enfants amalgame entre l'acte et l'auteur</p>
---	---

### les conséquences émotionnelles

<p>confiance valorisation</p>	<p>humiliation méfiance culpabilité</p>
-----------------------------------	---

### les autres conséquences

<p>remise des pendules à zéro responsabilisation</p>	<p>contentieux émotionnel récidive violence</p>
--	---

## la sanction

« L'homme n'est pas, il se construit. »

Francine Best

La sanction est le « moyen destiné à assurer le respect de l'exécution effective d'un droit ou d'une obligation ». L'adulte, en sanctionnant l'enfant, lui dit qu'il avait la capacité, la conscience et la liberté de faire autrement et l'incite à prendre en compte l'autre.



La sanction vise à apaiser la culpabilité, à réconcilier le fautif avec lui-même, elle n'est pas une contre-violence symétrique.

Reprenons les termes suivants cités plus haut :

### **Conditionnement**

#### **Loi du Talion**

#### **Action/réaction**

### **conditionnement**

Le conditionnement, c'est s'imaginer que l'éducation passe par des stimuli et des réponses. C'est attendre de l'enfant des réflexes, plutôt que des réflexions.

Lorsqu'un enfant fait le fou à table et que je le punis de dessert, je m'attends à ce que la prochaine fois qu'il sera à table, il pense à la précédente punition et ne recommence pas à faire le fou.

Certains chiens portent autour du cou un collier qui leur envoie des décharges électriques à chaque fois qu'ils aboient. Après quelques décharges, ils n'aboient plus, c'est du conditionnement.

Nous ne pouvons pas fonctionner de la même manière avec les enfants. Afin d'en faire des adultes responsables, pensant par eux-mêmes, ils ont besoin de mesurer l'enjeu de leurs actes et de comprendre pourquoi il faut et pourquoi il ne faut pas...

Le meilleur moyen de faire comprendre à l'enfant que ce qu'il vient de faire n'est pas ok est de lui expliquer. Ensuite, l'enfant doit réparer son erreur. Car on a le droit de faire des erreurs; ce qui est intéressant, c'est quoi faire ensuite avec cette erreur, comment avancer? La compréhension, la réparation et la remise à zéro des compteurs.

Dans la sanction il y a l'idée de responsabilisation, d'où la notion de réparation et d'explication. Il y a également l'idée de confiance. Faire confiance à l'enfant dans ses capacités de s'améliorer et dans son désir de comprendre. Avoir confiance en se disant que l'erreur commise n'est pas faite exprès contre nous (même si ça arrive) ou inadmissible car la règle est connue.

L'enfant a le droit à l'erreur, à l'expérimentation (tout comme nous d'ailleurs). Dans l'idée de sanction, il y a l'idée de ne pas créer de culpabilité chez l'enfant: tu es mauvais, vilain, méchant... Même si l'acte que commet l'enfant peut être agaçant, une fois la faute expliquée, comprise, réparée, il ne doit pas rester de rancune, méfiance, rejet de la part du moniteur. Cela impliquerait que l'erreur n'est pas permise ou que, quoi que je fasse, je suis ensuite catalogué.

### **loi du Talion**

Dans l'idée de sanction, il n'y a pas l'idée de contre-symétrie. Si Loïc frappe Jacques, il n'est pas nécessaire que je frappe Loïc pour lui faire comprendre que frapper n'est pas dans les règles.

Comme il est difficile de sortir de la symétrie, de la loi du Talion! Œil pour œil, dent pour dent! tu as fait quelque chose de négatif, tu dois subir du négatif! c'est l'apprentissage par le bâton, par la contrainte et la peur.

Sortir de l'idée que l'acte de l'enfant caractérise l'enfant. Le faire n'est pas l'être. Je ne suis pas méchant parce que je casse la poupée d'Emilie et que maintenant elle est triste. Cet acte n'est pas adéquat, il a eu lieu, pour quelles raisons? comment repartir à zéro?

**action/réaction**

Les émotions sont souvent la base de punitions insensées. L'acte que provoque l'enfant a une répercussion sur moi : colère, angoisse, peur, insécurité... c'est souvent depuis cette émotion que vient la punition. Il s'agit donc là d'une réaction à un acte, et non une action face à un acte. Lorsque je réagis, je n'impulse rien, je suis le bateau et non le vent.

Combien d'interactions, de punitions sont le fruit de réaction émotionnelles avec l'enfant ? Quelle est la portée pédagogique d'une réaction à ... ?

Souvent l'enfant nous met en danger de par son attitude. Son comportement nous remet, nous, notre autorité, notre assurance, en question. Souvent c'est par peur de se faire voler l'autorité que l'on réagit spontanément, que l'on veut asseoir notre pouvoir en contraignant l'enfant par des punitions.

**la sanction éducative en résumé**

Une sanction est éducative si elle aide l'enfant à s'ouvrir au point de vue de l'autre et à le prendre en compte dans sa manière d'agir. Pour donner une sanction éducative, l'adulte doit d'abord reconnaître à l'enfant le droit à l'erreur. L'enfant se construit, il a besoin d'expérimenter et de se tromper. Lorsqu'une faute peut être réparée : remplacement d'un objet brisé, nettoyage d'un parquet sali, rangement d'une pièce en désordre, excuses à un camarade insulté, etc., cette réparation doit être présentée non comme une humiliation, mais comme une conséquence logique et doit être exigée. Il ne s'agit plus, à proprement parler, d'une punition, mais plutôt de la juste réparation d'un méfait qui permet à l'enfant de prendre conscience de sa responsabilité.

La sanction éducative est tournée vers l'avenir. Comment faire pour que, dans une situation analogue, le petit Jacques agisse différemment, et qu'il respecte la règle sans que l'autorité soit forcément présente.

Le schéma du conditionnement est fortement ancré en nous. Ainsi, pour une limite franchie, on se dit qu'il faut punir afin de régler la situation, comme pour rétablir un équilibre : une liberté prise = une contrainte payée.

C'est cette symétrie-là qui est au centre de la question de la punition. Cette loi du Talion (œil pour œil, dent pour dent) s'impose avant même de se demander s'il y a besoin d'une punition.

Parfois même cette loi donnera lieu à des punitions qui partent d'un sentiment de vengeance, de «il va voir de quel bois je me chauffe» ou «il va me le payer».

Parfois on a envie de rendre coups pour coups. On est dans la confrontation, sur le champ de bataille.

Sortir de la symétrie et sortir des émotions, voilà des pistes intéressantes.

### **exemple**

Les enfants chahutent dans le dortoir alors qu'il est l'heure de dormir; le moniteur intervient et leur demande d'aller faire trois tours du bâtiment en courant.

La règle du silence dans le dortoir doit être suivie par tous. Prévoir un coucher échelonné permet à ceux qui n'ont pas sommeil de veiller un peu plus tard dans une pièce prévue à cet effet.

### **de l'importance des règles**

Qui dit punition ou sanction dit bien souvent règles transgressées. Mais pourquoi transgressent-ils les règles ?

Parfois par provocation, d'autres fois pour attirer l'attention, mais aussi souvent par méconnaissance des règles en question.

Il y a des conditions aux règles que l'on donne, si on veut qu'elles soient respectées.

#### **1. Il faut que la règle existe.**

De manière explicite et non implicite (il est bien connu que l'on ne...)

#### **2. Il faut que la règle soit connue (éventuellement écrite).**

#### **3. Il faut que la règle soit claire, non ambiguë.**

#### **4. Il faut que la règle soit juste.**

#### **5. Il faut que la règle soit pertinente.**

#### **6. Il faut que la légitimité de la règle soit expliquée et comprise.**

S'assurer de la compréhension par la re-formulation, par exemple.

**7. Il faut que la règle soit évolutive.**

Une règle peut changer, s'adapter.

**8. Il faut que les règles soient hiérarchisées.**

Par niveau d'importance/ de gravité, par exemple.

**9. Il faut que l'élaboration et le contrôle des règles soient l'affaire de tous.**

Faire participer les enfants à la création ou à la connaissance des règles.

Discussion avec eux sur le sens et la pertinence d'une règle.

Possibilité que les enfants donnent leur avis,

argumentent, s'approprient le règlement.

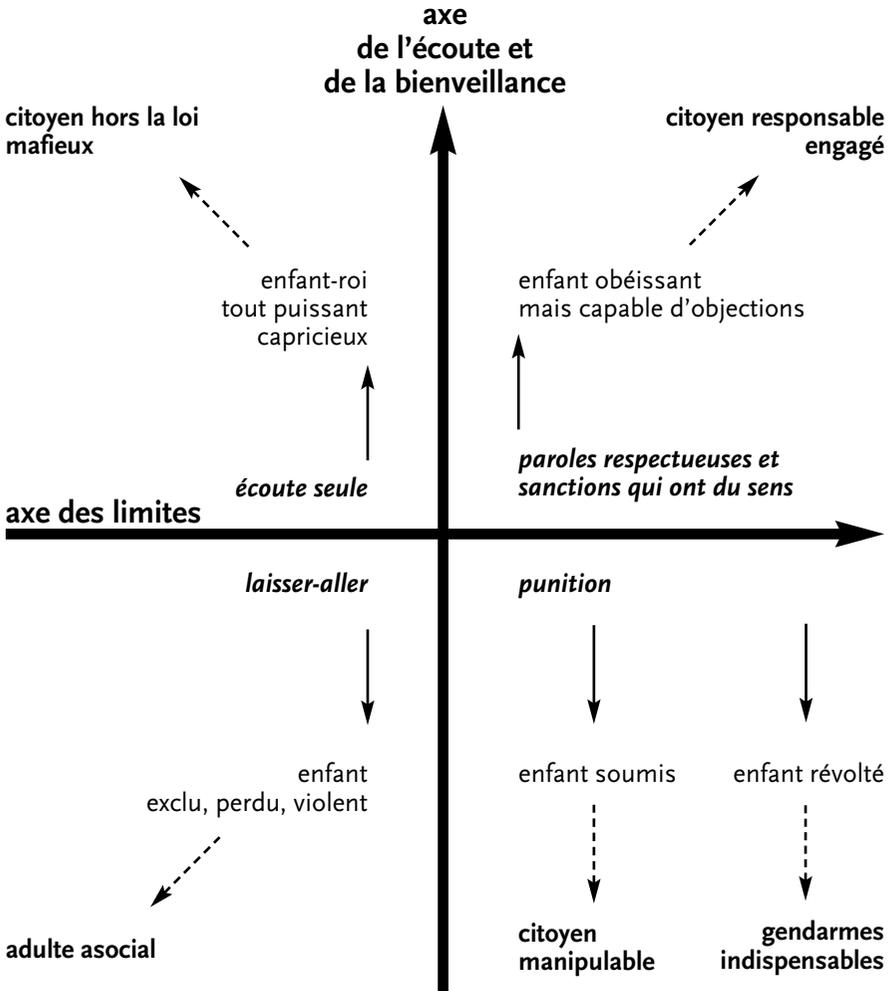
**10. Il faut que la règle soit assortie de sanction, en cas de transgression.**

Voici pour terminer ce chapitre un tableau intéressant qui vous donnera d'autres éclairages sur cette notion de sanction et de punition.

Deux axes sont dessinés : horizontalement nous trouvons l'axe des limites, verticalement l'axe de l'écoute et de la bienveillance. Le sens de lecture est le suivant : sur l'axe des limites, l'absence de limites se situe tout à gauche, et la présence de limites claires, connues, respectées, se situe tout à droite.

Sur l'axe de l'écoute et de la bienveillance, le manque d'écoute se situe en bas et une bonne écoute tout en haut.

La lecture de ce schéma nous permet de voir que si on s'éloigne des limites (horizontal gauche) et si on s'éloigne de l'écoute et de la bienveillance (vertical bas), nous rencontrons des enfants exclus, perdus, violents. Inversement, lorsqu'on s'approche des limites et de la bienveillance, on rencontre des enfants qui deviennent des citoyens responsables et engagés.



### Schéma des comportements

Tiré du livre « Sanctionner sans punir », de Elisabeth Maheu.

## conclusion

Un tour d'horizon des différentes notions dont on entend parler, que l'on utilise, parfois sans s'être interrogé sur leur signification ou leurs enjeux.

Clarifier certains concepts, mettre des mots sur des comportements que l'on reconnaît chez soi ou chez les autres. Trouver des pistes pour essayer différemment.

Tout au long de ce cahier est développée l'idée de responsabilisation de l'enfant, d'en faire un citoyen autonome et encore une fois responsable. Accompagner avec bienveillance un enfant, l'encadrer avec des règles claires, comprises, ayant du sens... être à l'écoute de ses besoins, comprendre son besoin d'expérimentation. L'aiguiller lorsqu'il perd le cap.

Sortir de la relation-combat que l'on entretient parfois, souvent malgré nous, par peur, par manque de confiance ou d'expérience. S'orienter vers une relation d'écoute et d'accompagnement solide et bienveillant.





## **bibliographie**

– *Document sur les attitudes pédagogiques*

Matériel ressource des Cemea-suisse  
rédigé par Philippe Lentillon, 1997

– *Sanctionner sans punir*

Elisabeth Maheu  
Editions Chronique sociale, 2005

– *A quoi sert l'autorité?*

Véronique Guérin  
Editions Chronique sociale, 2001

– *Enseigner et punir*

Jeffrey / Simard  
Editions Presses de l'Université Laval, 2000

– *Les punitions*

Gisèle de Failly (qui fut co-fondatrice des Cemea, en 1937)  
Editions du Scarabée, 1972

– *L'autorité*

Catherine Saladin-Grizivatz  
Editions Bayard, 2002







# cahiers-cemea disponibles

171	Le Petit Milieu Personnel, une approche différente de la nature	5.-
175	Mirlitons, sifflets, pipoirs et flûtes	5.-
179	Le camp itinérant, la randonnée	5.-
188+189	Marionnettes I & II	10.-
190	Vidéo: le « tourné-monté »	5.-
191	Eduquer aux vacances, les colonies vers le troisième millénaire	5.-
193	La voix des archives. Quarante ans de Cahier-CEMEA	5.-
195	Rondes et jeux chantés	5.-
—	Cassette audio « Les rondes et jeux chantés du Cahier n° 195 »	7.-
196	Cinq réflexions sur les centres de vacances : repos, coins permanents d'activités, jeux de mystification, massages, fonctionnement de l'équipe	5.-
198	De l'accoutumance à l'eau à... la natation	5.-
199	Trois réflexions sur les centres de vacances : les enfants abusés, les émotions des moniteurs, l'évaluation	5.-
201	Chouette, il pleut!	5.-
202	Pleins feux sur le soleil!	5.-
204	Les 50 <sup>e</sup> rugissants (cahier anniversaire)	5.-
206	Photographie sans appareil	5.-
207	Camps-familles, camps-tribu	5.-
208	Maquillage, savons et bulles de savon	5.-
211	Rythmes de vie en camps de vacances	5.-
213	Cuisine en plein air, cuisine itinérante	5.-
214	Les jeux sportifs	5.-
216	Colonies et camps de vacances : bref historique	gratuit
217	Boule de neige	5.-
219	Fabriquez, bricolez... en papier	5.-
220	Frisbee: du jeu de plage aux jeux sportifs	8.-
222	Responsable de centres de vacances (le cahier des charges, le projet pédagogique, l'équipe...)	8.-
223	A l'école, on apprend ; en vacances, on vit.	gratuit
225	La cuisine en camps de vacances	8.-
226	Cahier de jeux	8.-
228	Responsable de centres de vacances (les règles de vie, la discipline, animer une activité...)	8.-
229	Bricolages faciles et sympas	8.-
231	Questions de santé en centres de vacances	8.-
232	Activités nature pour tous... nos sens en éveil	8.-
233	L'organisation des camps de vacances pour adolescents	8.-
234	Chanter, créer et jouer en musique, c'est facile!	8.-
234.1	CD accompagnant le cahier 234: Chanter, créer et jouer en musique, c'est facile!	12.-
235	Comment raconter des histoires	10.-
236	Bricolages volants	10.-
237	Et si on faisait du cirque ?	10.-
238	Mettons-nous en mouvement	10.-
239	Jeux de piste et grands jeux	10.-
240+241	Gestion écologique d'un camp – I & II	16.-
242*	Autorité et punition	10.-



le cahier-cemea paraît trois fois par année

chaque numéro traite d'un thème particulier touchant aux domaines de l'éducation ou de la pédagogie



\*Cahiers parus en 2006. Frais de port en sus. Prix en francs suisses.

## bulletin d'abonnement et/ou de commande de cahier-cemea

A retourner à cemea, 11, route des franchises, 1203 genève

je m'abonne au cahier-cemea (35.- francs par année)

je commande les anciens numéros suivants: .....

mme  m.  nom et prénom .....

adresse complète .....

date ..... signature .....

**association suisse des cemea (as cemea)**

11, route des franchises, 1203 genève  
tél. (022) 339 90 35 – fax (022) 339 90 91

une présence est assurée  
au secrétariat de genève  
lundi, mardi et mercredi  
de 9 h 30 à 11 h 30  
et de 12 h 30 à 16 h 30

une présence est assurée  
au secrétariat de lausanne  
jeudi et vendredi  
de 9 h 30 à 11 h 30  
et de 12 h 30 à 16 h 30

**groupement genevois**

cemea-ge  
11, route des franchises  
1203 genève  
tél. (022) 339 90 35  
fax (022) 339 90 91  
e-mail: [cemea-ge@bluewin.ch](mailto:cemea-ge@bluewin.ch)  
nadine monney, coordinatrice

**groupement vaudois**

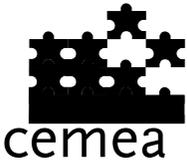
cemea-vd  
av. de beaulieu 9  
1004 lausanne  
tél. (021) 661 32 32  
fax (021) 661 32 33  
e-mail: [cemea-vd@bluewin.ch](mailto:cemea-vd@bluewin.ch)  
ludovic jegat, coordinateur

**delegazione ticino**

via agostino maspoli 37  
6850 mendrisio  
tél.-fax (091) 630 28 78  
e-mail: [info@cemea.ch](mailto:info@cemea.ch)  
internet: [www.cemea.ch](http://www.cemea.ch)  
anna maria nava,  
consulenza e segretariato

**centre de  
documentation**

cemea, 11, route des franchises  
1203 genève  
tél. (022) 339 90 35



*retrouvez*

*les cemea*

*sur la toile*

***[www.formation-cemea.ch](http://www.formation-cemea.ch)***

